

INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE

MISE EN ŒUVRE

Un groupe électrogène est un dispositif autonome capable de produire de l'électricité. Plusieurs puissances de groupe existent ; les unités les plus puissantes sont mues par des turbines à gaz et des moteurs diesel. Son lieu de stockage doit être accessible lors de l'inondation et permettre de le maintenir en bon état.

OBJECTIFS

Pallier à une coupure d'alimentation électrique pendant et après l'inondation pour maintenir tout ou partie de l'activité mais aussi pour permettre un retour plus rapide à la normale (*pompage de l'eau, séchage des murs, premiers travaux de remise en état*).

ÉLÉMENTS DE VULNÉRABILITÉ

Une coupure d'alimentation électrique peut entraîner de graves conséquences (*denrées périssables, cheptels laitiers...*) et des pertes financières importantes pour l'entreprise.

MESURES ASSOCIÉES

Il est recommandé d'accompagner cette mesure par des travaux sur les installations électriques et de génie climatique. Il conviendra également de veiller à la disponibilité d'un stock de carburant suffisant en cas d'alerte.

Les mesures préconisées ne dispensent pas de couper l'électricité en cas d'inondation, et de vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité de l'installation avant de rétablir le courant.

Réalisation en Haute-Loire



© EP Loire